

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

KINESITHERAPEUTE

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ A SAINT-DIZIER

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

SERVICE REEDUCATION (intervient dans l'ensemble des services de l'établissement)

PROFIL DU POSTE

Emploi : Masseur Kinésithérapeute

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Répondre aux prescriptions médicales dans chaque service de l'établissement,
- Effectuer les techniques de soins au lit du patient en chirurgie, en pédiatrie, en médecine polyvalente, en maternité, en réanimation et en Unité d'Hospitalisation Temporaire, néonatalogie, USIC, hôpital de jour mais également sur le plateau technique,
- Participer aux staffs pluri professionnels,
- Tracer et codifier (pour le SMR) informatiquement les actes kinésithérapiques.

Activités principales :

- Examen clinique, recueil des données,
- Etablir un bilan kinésithérapique,
- Réalisation d'un diagnostic de kinésithérapie
- Etablissement des objectifs du programme de traitement et des soins de rééducation et de réadaptation à mettre en œuvre,
- Réalisation de techniques de kinésithérapie en individuel ou en collectif,
- Information et éducation de la personne et de son entourage,
- Rédaction du dossier patient en masso-kinésithérapie et d'une fiche de synthèse,
- Transmission d'informations écrites et orales pour assurer la traçabilité et le suivi des soins,
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants et des stagiaires,
- Réalisation d'études et de travaux de recherche,
- Assurer une vérification et contrôle des matériels en collaboration avec les services biomédicaux,
- Enregistrement des données liées à l'activité,
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets,
- Respecter les procédures d'hygiène et de sécurité de l'établissement,
- Veille professionnelle.
- Aider l'ergothérapeute à réaliser des appareillages.

Spécificités du poste :

- Travail en équipe
- Travail sur l'ensemble des services de l'établissement
- Travail en chambre et travail sur plateau

Horaires Chronos : 8h30-12h30/13h-16h du lundi au vendredi

Participation à des astreintes les week ends et jours fériés (environ 2 matinées par mois)

Rattachement hiérarchique :

Directrice des soins
Cadre supérieur de santé
Cadre de santé

Liens fonctionnels :

- Les cadres et responsables de services,
- Personnel médical,
- Personnel infirmier, aides-soignants dans tous les services
- Ergothérapeutes
- Assistantes sociales
- Aide rééducation

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances générales :

- Connaissances approfondies en techniques de kinésithérapie,
- Connaissances détaillées en psychosociologie du handicap, déficience et incapacité,
- Connaissances détaillées en disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité,
- Connaissances détaillées en démarches, méthodes et outils de la qualité,
- Connaissances détaillées en exercice, organisation et actualités professionnelles,
- Connaissances en Santé publique,
- Connaissances détaillée en éthique et déontologie,
- Connaissances en techniques de communication.

Connaissances opérationnelles :

- Evaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels,
- Elaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapique,
- Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques,
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage,
- Eduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation,

- Evaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé,
- Organiser son travail en fonction des priorités,
- Travailler en équipe interprofessionnelle,
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie,
- Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient,
- Tracer ses actes sur les documents institutionnels,
- Transmettre son savoir aux équipes soignantes dans un but de suivi des patients,
- Maîtriser les techniques de kinésithérapies respiratoires (enfant et adulte).

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une « application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Rédacteur proposition fiche de fonction (version initiale / mise à jour)

Date	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date : Le 08 juillet 2021	REITER Florian BEUGNEZ Maureen LEMONNIER Perrine	FF Cadre chirurgie et Rééducation Kinésithérapeute Kinésithérapeute
<u>Remis à jour</u> : Avril 2025	VILLA Stéphanie	Cadre supérieur de santé

L'agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :	Mme ALPHERAN Annabelle	Directeur des Ressources Humaines

Fiche de fonction reçue à la DRH le :

Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique